

# **Portrait statistique des immigrants permanents et temporaires dont le pays de dernière résidence est la France**

Chakib Benzakour  
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

Octobre 2012

*Immigration  
et Communautés  
culturelles*

**Québec** 

**Rédaction**

Chakib Benzakour

**Collaboration**

Mélanie Deslauriers

Martin Savard

**Traitement statistique**

Chakib Benzakour

Nicole Turcotte

Dinu Miron

Note : Tous les termes qui renvoient à des personnes sont pris au sens générique. Ils ont à la fois la valeur d'un masculin et d'un féminin.

## Table des matières

Introduction.....	1
1 - Immigrants permanents admis au Québec de 2007 à 2011, dont le pays de dernière résidence est la France.....	2
2 - Immigrants actifs dont le pays de dernière résidence est la France, selon les professions et métiers réglementés projetés .....	6
3 - Étudiants étrangers admis au Québec de 2007 à 2011 et effectif au 1 <sup>er</sup> décembre de 2007 à 2011, dont le pays de dernière résidence est la France.....	10
4 - Travailleurs temporaires admis au Québec de 2007 à 2011 et effectif au 1 <sup>er</sup> décembre de 2007 à 2011, dont le pays de dernière résidence est la France.....	10
Glossaire .....	14

## Liste des tableaux et graphiques

Tableau 1 – Immigrants permanents admis au Québec de 2007 à 2011 dont le pays de dernière résidence est la France .....	4
Tableau 1 – Immigrants permanents admis au Québec de 2007 à 2011 dont le pays de dernière résidence est la France (suite).....	5
Tableau 2 – Immigrants actifs selon les professions et métiers réglementés projetés et la catégorie d’immigration .....	7
Tableau 3 – Immigrants actifs selon les professions et métiers réglementés projetés – 10 principales occupations .....	8
Tableau 4 - Immigrants actifs selon les groupes de professions et métiers réglementés projetés .....	9
Tableau 5 – Portrait des immigrants temporaires du Québec ayant la France comme pays de dernière résidence.....	12
Tableau 6 – Entrées et effectif, au 1er décembre, de travailleurs temporaires ayant la France comme pays de dernière résidence, selon les professions et métiers réglementés projetés .....	13

## Introduction

Le Groupe de travail franco-québécois sur les flux migratoires et l'intégration des migrants a été créé en vertu de la Déclaration conjointe France-Québec portant sur la coopération en matière de flux migratoires et d'intégration des migrants, qui a été signée en septembre 2009. Ce groupe de travail, coprésidé par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec et le Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration du Ministère de l'Intérieur de la France, a le mandat d'établir un mécanisme permanent de concertation et de coordination des échanges en matière d'immigration entre la France et le Québec. Son objectif est notamment de faciliter l'échange d'information, d'assurer le partage de bonnes pratiques et de mettre en place des actions concrètes de coopération. Plus spécifiquement, il est chargé d'assurer un partage d'information sur les mouvements migratoires entre le Québec et la France.

La Direction de la recherche et de l'analyse prospective (DRAP) du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec a produit ce document d'analyse, qui porte sur l'évaluation des mouvements migratoires de la France vers le Québec et qui permettra d'alimenter les travaux du Groupe de travail. Ce document est divisé en 4 sections. La première dresse le profil des immigrants permanents admis au Québec de 2007 à 2011, dont le pays de dernière résidence est la France. La deuxième section présente les immigrants actifs selon leurs professions et métiers réglementés projetés. Les deux dernières sections exposent le profil des étudiants étrangers et des travailleurs temporaires admis au Québec de 2007 à 2011, dont le pays de dernière résidence est la France.

# 1 - Immigrants permanents admis au Québec de 2007 à 2011, dont le pays de dernière résidence est la France

(Tableau 1)

- ✓ Le volume des admissions permanentes au Québec d'immigrants dont le pays de dernière résidence est la France s'élevé à 27 784 immigrants pour la période 2007 à 2011, soit une moyenne annuelle de 5 557 nouveaux arrivants. Au cours de cette période de cinq ans, le plus haut volume d'admissions avec 6 256 personnes a été observé en 2009. Un recul est enregistré par la suite avec 5 046 admissions en 2011.
- ✓ Ces nouveaux arrivants de France, toutes catégories d'immigration confondues, sont en grande majorité jeunes. En effet, plus des trois quarts (77,9 %) d'entre eux ont moins de 35 ans à l'admission : les enfants âgés de moins de 15 ans comptent pour 13,3 % des admissions, les jeunes de 15 à 24 ans pour 7,1 % et ceux de 25 à 34 ans pour 57,6 %. De plus, 16,7 % de ces nouveaux arrivants ont de 35 à 44 ans et seulement 5,3 % sont âgés de 45 ans et plus.
- ✓ De 2007 à 2011, le pourcentage global d'hommes (57,5 %) provenant de la France a été plus élevé que celui des femmes (42,3 %). Les ratios sont relativement stables pour chacune des cinq années analysées.
- ✓ La catégorie de l'immigration économique représente 91,5 % des admissions en provenance de la France, dont 89,7 % proviennent de la composante des travailleurs qualifiés. En 2011, le nombre d'admissions de la composante des travailleurs qualifiés a atteint 4 526 personnes. Ce volume est inférieur aux 5 502 et 5 620 personnes admises en 2010 et 2009 respectivement. Aussi, moins d'une personne sur dix (8,2 %) des immigrants admis de 2007 à 2011 relève de la catégorie du regroupement familial, tandis que les autres catégories d'immigrants ne comptent que pour 0,2 % des admissions.
- ✓ La très grande majorité (95,8 %) des personnes, admises de 2007 à 2011, dont le pays de dernière résidence est la France, déclarent connaître le français au moment de leur arrivée.
- ✓ La région administrative de Montréal est le principal pôle d'attraction de ces nouveaux arrivants; près de sept immigrants sur dix (68,5 %) en provenance de la France, entre 2007 et 2011, envisagent de s'y établir au moment de leur admission. La Capitale-Nationale occupe le deuxième rang des régions de destination avec une part totalisant 9,3 % des admissions, suivi, au troisième rang de la région de la Montérégie (7,2 %).
- ✓ Le niveau de scolarité de la population immigrante en provenance de la France, âgées d'au moins 15 ans, est élevé. Au cours de la période 2007-2011, près d'une personne sur deux (47,3 %) détient un très haut niveau de scolarité (17 années et plus), 23,6 % totalisent 14 à 16 années, alors que 9,0 % détiennent de 12 à 13 années et 5,9 % moins de 12 années. Aussi, lorsqu'on ne tient pas compte de l'information manquante, les ratios sont relativement stables pour chacune des cinq années analysées.
- ✓ Plus de quatre personnes sur dix (40,3 %) de la population des immigrants actifs âgés de 15 ans et plus en provenance de la France projettent, lors de la sélection ou de l'admission, occuper des fonctions de niveau professionnel, 19,1 % de niveau technique ou paraprofessionnel et 12,4 % de niveau intermédiaire. Une plus faible proportion se destine à un emploi de gestion (3,5 %). Notons cependant que près d'une personne sur cinq (19,2 %) est un nouveau travailleur, c'est-à-dire, une

personne qui a l'intention de se joindre à la population active, mais qui n'a précisé aucune profession sur sa demande de résidence permanente.

- ✓ Les catégories professionnelles les plus souvent mentionnées par les nouveaux arrivants de France actifs sont celles des sciences naturelles et appliquées (20,9 %), des affaires, de la finance et de l'administration (13,5 %), des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion (13,2 %), de même que de la vente et des services (10,0 %).

**Tableau 1 – Immigrants permanents admis au Québec de 2007 à 2011 dont le pays de dernière résidence est la France**

Caractéristiques	2007	2008	2009	2010	2011	2007-2011	
						n	%
<b>Groupe d'âge</b>							
0-14 ans	665	739	827	813	645	3 689	13,3
15-24 ans	372	372	407	471	346	1 968	7,1
25-34 ans	2 608	3 159	3 641	3 552	3 040	16 000	57,6
35-44 ans	874	964	1 078	964	763	4 643	16,7
45-54 ans	219	199	198	203	176	995	3,6
55-64 ans	70	65	62	63	52	312	1,1
65 ans et plus	27	44	43	39	24	177	0,6
Total	4 835	5 542	6 256	6 105	5 046	27 784	100,0
<b>Sexe</b>							
Femmes	2 094	2 352	2 668	2 588	2 110	11 812	42,5
Hommes	2 741	3 190	3 588	3 517	2 936	15 972	57,5
Total	4 835	5 542	6 256	6 105	5 046	27 784	100,0
<b>Catégorie d'immigration</b>							
Immigration économique :	4 422	5 019	5 738	5 646	4 607	25 432	91,5
Travailleurs qualifiés	4 317	4 971	5 620	5 502	4 526	24 936	89,7
Gens d'affaires	103	43	114	141	79	480	1,7
Autres économiques	2	5	4	3	2	16	0,1
Regroupement familial	395	509	506	450	428	2 288	8,2
Autres catégories	18	14	12	9	11	64	0,2
Total	4 835	5 542	6 256	6 105	5 046	27 784	100,0
<b>Connaissance du français et de l'anglais lors de l'admission</b>							
Français seulement	1 377	1 507	1 750	1 720	1 477	7 831	28,2
Français et anglais	3 227	3 720	4 283	4 168	3 383	18 781	67,6
<i>Connaissant le français</i>	4 604	5 227	6 033	5 888	4 860	26 612	95,8
Anglais seulement	86	108	43	31	40	308	1,1
Ni français ni anglais	145	207	180	186	146	864	3,1
Total	4 835	5 542	6 256	6 105	5 046	27 784	100,0
<b>Région projetée de destination<sup>1</sup></b>							
Bas-Saint-Laurent	36	18	44	32	25	155	0,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	22	31	41	25	33	152	0,5
Capitale-Nationale	496	484	549	549	493	2 571	9,3
Mauricie	68	49	76	86	57	336	1,2
Estrie	160	107	107	108	124	606	2,2
Montréal	3 136	3 918	4 316	4 277	3 374	19 021	68,5
Outaouais	96	114	125	120	99	554	2,0
Abitibi-Témiscamingue	9	25	13	13	19	79	0,3
Chaudière-Appalaches	43	31	62	66	56	258	0,9
Laval	128	136	161	117	108	650	2,3
Lanaudière	58	44	72	87	40	301	1,1
Laurentides	152	137	173	118	108	688	2,5
Montérégie	358	356	417	440	428	1 999	7,2
Centre-du-Québec	27	27	36	21	33	144	0,5
Autres régions ou non déterminée	46	65	64	46	49	270	1,0
Total	4 835	5 542	6 256	6 105	5 046	27 784	100,0



**Tableau 1 – Immigrants permanents admis au Québec de 2007 à 2011 dont le pays de dernière résidence est la France (suite)**

Caractéristiques	2007	2008	2009	2010	2011	2007-2011	
						n	%
<b>Scolarité des immigrants âgés de 15 ans et plus<sup>2</sup></b>							
0-6 années	32	47	21	38	11	149	0,6
7-11 années	342	273	286	234	139	1 274	5,3
12-13 années	488	487	517	432	256	2 180	9,0
14-16 années	1 196	1 239	1 341	1 238	666	5 680	23,6
17 années et plus	2 078	2 492	2 642	2 657	1 539	11 408	47,3
Information non disponible	34	265	622	693	1 790	3 404	14,1
Total	4 170	4 803	5 429	5 292	4 401	24 095	100,0
<b>Profession projetée (CNP) des immigrants actifs<sup>3</sup> âgés de 15 ans et plus</b>							
<b>Niveau de compétence</b>							
O - Gestion	148	134	152	155	143	732	3,5
A - Professionnel	1 542	1 731	1 718	1 682	1 669	8 342	40,3
B - Technicien et paraprofessionnel	683	785	917	849	730	3 964	19,1
C - Intermédiaire	411	528	607	601	415	2 562	12,4
Entrepreneurs et investisseurs	13	10	23	23	15	84	0,4
Nouveaux travailleurs	620	775	1 016	887	686	3 984	19,2
Travailleurs non classés ailleurs	94	166	259	329	207	1 055	5,1
Total	3 511	4 129	4 692	4 526	3 865	20 723	100,0
<b>Catégorie professionnelle</b>							
Gestion	148	134	152	155	143	732	3,5
Affaires, finance et administration	457	524	615	603	595	2 794	13,5
Sciences naturelles et appliquées	833	927	884	848	836	4 328	20,9
Secteur de la santé	222	236	196	218	245	1 117	5,4
Sc. sociales, enseign., adm. publique, religion	452	557	610	641	484	2 744	13,2
Arts, culture, sports et loisirs	202	222	259	204	182	1 069	5,2
Vente et services	342	433	520	453	321	2 069	10,0
Métiers, transport et machinerie	96	124	133	126	117	596	2,9
Transform., fabrication, serv. utilité publique	26	26	26	34	24	136	0,7
Entrepreneurs et investisseurs	13	10	23	23	15	84	0,4
Nouveaux travailleurs	620	775	1 016	887	686	3 984	19,2
Travailleurs non classés ailleurs	100	161	258	334	217	1 070	5,2
Total	3 511	4 129	4 692	4 526	3 865	20 723	100,0

Données préliminaires pour 2011.

1. Destination déclarée par le candidat lors de la sélection ou de l'admission.
2. Scolarité déclarée lors de l'admission.
3. Profession déclarée par le candidat lors de la sélection ou de l'admission.  
CNP : Classification nationale des professions.

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

## 2 - Immigrants actifs dont le pays de dernière résidence est la France, selon les professions et métiers réglementés projetés<sup>1</sup>

(Tableaux 2, 3 et 4)

- ✓ Le volume des admissions permanentes au Québec pour la période 2007 à 2011 d'immigrants actifs<sup>2</sup> dont le pays de dernière résidence est la France s'élève à 20 723 immigrants, soit une moyenne annuelle de 4 145 nouveaux arrivants actifs.
- ✓ Près du quart de ceux-ci (24,4 %), soit 5 057 personnes, ont exprimé l'intention d'occuper un emploi au Québec dans une profession régie par un ordre professionnel (18,3 %) ou une autre profession ou métier réglementé (6,1 %). Le taux annuel total, de ceux qui ont exprimé l'intention d'occuper un emploi au Québec dans une profession ou un métier réglementé, qui a atteint 26,9 % en 2007 a enregistré une baisse en 2008 (26,2 %) et en 2009 (21,7 %). Cette proportion est de nouveau en hausse en 2011 pour atteindre 26,4 %.
- ✓ La grande majorité des personnes projetant travailler dans une profession ou un métier réglementé font partie de la catégorie de l'immigration économique (98,7 %), alors que très peu proviennent de la catégorie du regroupement familial (1,3 %). Les ratios demeurent relativement stables pour chacune des cinq années analysées.
- ✓ Parmi ces professions et métiers réglementés, les principales occupations sont vérificateur et comptable, analyste financier et analyste en placements, chimiste, ingénieur mécanicien, ingénieur électricien et électronicien, Ingénieur informaticien, autre ingénieur, infirmier autorisé et finalement enseignant au niveau secondaire. Notons cependant que ce ne sont pas tous les candidats qui feront forcément une demande d'autorisation à un organisme de réglementation.
- ✓ Parmi les personnes actives admises au Québec en provenance de la France qui ont exprimé l'intention d'occuper un emploi dans une profession ou un métier réglementé, près de trois sur quatre (74,9 %) avaient l'intention de le faire dans une profession régie par un ordre professionnel. Aussi, un peu plus d'une personne sur quatre (25,1 %) de ces immigrants admis de 2007 à 2011 relèvent des métiers réglementés.
- ✓ Le principal secteur d'activité des professions régies par un ordre professionnel est celui du génie, de l'aménagement et des sciences (59,7 %), suivi du secteur de la santé et des relations humaines (28,3 %) et en dernier, celui du droit, de l'administration et des affaires (12,0 %). Dans les autres professions et métiers réglementés, l'enseignement vient en tête de liste (36,5 %), suivi, par ordre d'importance, du domaine de l'assurance et des valeurs mobilières (29,6 %), des métiers de la construction (14,7 %) et des qualifications professionnelles réglementées (3,4 %). Les autres métiers réglementés représentent 15,7 %. Ce ratio, a fortement varié au cours des cinq années analysées, enregistrant, notamment, une importante baisse dans l'enseignement, mais une hausse dans les métiers de la construction et ceux liés au domaine de l'assurance et des valeurs mobilières.

---

<sup>1</sup> Les données ne réfèrent pas nécessairement aux candidats sélectionnés mais aux personnes qui ont exprimé l'intention d'occuper un emploi au Québec; tous ces candidats ne feront pas forcément une demande d'autorisation à un organisme de réglementation.

<sup>2</sup> Immigrants âgés de 15 ans et plus comptant se joindre à la population active.

**Tableau 2 – Immigrants actifs<sup>1</sup> selon les professions et métiers réglementés projetés<sup>2</sup> et la catégorie d'immigration**

Année d'admission	Immigrants actifs admis au Québec	Professions régies par un ordre professionnel		Autres professions et métiers réglementés		total professions et métiers réglementés	
		Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
		2007	3 511	740	21,1	204	5,8
2008	4 129	824	20,0	258	6,2	1 082	26,2
2009	4 692	729	15,5	291	6,2	1 020	21,7
2010	4 526	725	16,0	267	5,9	992	21,9
2011	3 865	769	19,9	250	6,5	1 019	26,4
Total	20 723	3 787	18,3	1 270	6,1	5 057	24,4

  

Professions régies par un ordre professionnel	2007	2008	2009	2010	2011	Total
<b>Catégorie d'immigration</b>						
Immigration économique	731	813	717	720	763	3 744
Regroupement familial	9	11	12	5	6	43
<b>Total</b>	<b>740</b>	<b>824</b>	<b>729</b>	<b>725</b>	<b>769</b>	<b>3 787</b>

  

Autres professions et métiers réglementés	2007	2008	2009	2010	2011	Total
<b>Catégorie d'immigration</b>						
Immigration économique	199	255	287	262	244	1 247
Regroupement familial	5	3	4	5	6	23
<b>Total</b>	<b>204</b>	<b>258</b>	<b>291</b>	<b>267</b>	<b>250</b>	<b>1 270</b>

  

Total professions et métiers réglementés	2007	2008	2009	2010	2011	Total
<b>Catégorie d'immigration</b>						
Immigration économique	930	1 068	1 004	982	1 007	4 991
Regroupement familial	14	14	16	10	12	66
<b>Total</b>	<b>944</b>	<b>1 082</b>	<b>1 020</b>	<b>992</b>	<b>1 019</b>	<b>5 057</b>

1. Immigrants âgés de 15 ans et plus comptant se joindre à la population active. Les données ne réfèrent pas nécessairement aux candidats sélectionnés mais aux personnes qui ont exprimé l'intention d'occuper un emploi au Québec; tous ces candidats ne feront pas forcément une demande d'autorisation d'exercice auprès d'un organisme de réglementation.

2. Les professions projetées indiquées sur le formulaire (fédéral) de confirmation de résidence permanente (fichier des admissions) des immigrants sont codées en fonction de la CNP (Classification nationale des professions) qui couvre l'ensemble des emplois existants au Canada. Or, il n'y a pas d'adéquation précise entre les professions régies par un ordre professionnel et les professions décrites par la CNP. À certaines professions régies correspondent plusieurs codes CNP (ingénieurs par exemple), tandis que d'autres professions régies se retrouvent associées à plusieurs autres professions au sein d'un même code CNP. Conséquemment, la liste et les données ne peuvent donc être qu'approximatives.

\* Données préliminaires pour 2011

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

**Tableau 3 – Immigrants actifs<sup>1</sup> selon les professions et métiers réglementés projetés<sup>2</sup> – principales occupations**

	2007	2008	2009	2010	2011	Total
<b>Professions et métiers réglementés</b>						
1111 - Vérificateur et comptable	25	34	42	41	39	181
1112 - Analyste financier et analyste en placements	30	37	36	57	65	225
2112 - Chimiste	38	55	45	41	83	262
2132 - Ingénieur mécanicien	44	46	47	43	39	219
2133 - Ingénieur électricien et électronicien	75	85	66	50	54	330
2147 - Ingénieur informaticien (sauf ingénieur et concepteur en logiciel)	62	35	53	27	37	214
2148 - Autre ingénieur n.c.a	43	54	40	40	18	195
3152 - Infirmier autorisé	83	78	81	101	117	460
4141 - Enseignant au niveau secondaire	50	63	57	48	26	244
Autres	494	595	553	544	541	2727
<b>Total professions et métiers réglementés</b>	<b>944</b>	<b>1082</b>	<b>1020</b>	<b>992</b>	<b>1019</b>	<b>5057</b>

1. Immigrants âgés de 15 ans et plus comptant se joindre à la population active. Les données ne réfèrent pas nécessairement aux candidats sélectionnés mais aux personnes qui ont exprimé l'intention d'occuper un emploi au Québec; tous ces candidats ne feront pas forcément une demande d'autorisation d'exercice auprès d'un organisme de réglementation.

2. Les professions projetées des immigrants sont codées en fonction de la CNP (Classification nationale des professions) qui couvre l'ensemble des emplois existants au Canada. Or, il n'y a pas d'adéquation précise entre les professions régies par un ordre professionnel et les professions décrites par la CNP. À certaines professions régies correspondent plusieurs codes CNP (ingénieurs par exemple), tandis que d'autres professions régies se retrouvent associées à plusieurs autres professions au sein d'un même code CNP. Conséquemment, la liste et les données ne peuvent donc être qu'approximatives.

3. La profession est celle qui est indiquée sur le formulaire (fédéral) de confirmation de résidence permanente (fichier des admissions).

\* Données préliminaires pour 2011

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

**Tableau 4 - Immigrants actifs<sup>1</sup> selon les groupes de professions et métiers réglementés projetés<sup>2</sup>**

	2007		2008		2009		2010		2011		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
<b>Professions régies par un ordre professionnel</b>												
Secteur santé et relations humaines	218	29,5%	217	26,3%	191	26,2%	206	28,4%	238	30,9%	1 070	28,3%
Secteur génie, aménagement et sciences	458	61,9%	512	62,1%	441	60,5%	425	58,6%	426	55,4%	2 262	59,7%
Secteur droit, administration et affaires	64	8,6%	95	11,5%	97	13,3%	94	13,0%	105	13,7%	455	12,0%
<b>Total des professions régies par un ordre professionnel</b>	<b>740</b>	<b>78,4%</b>	<b>824</b>	<b>76,2%</b>	<b>729</b>	<b>71,5%</b>	<b>725</b>	<b>73,1%</b>	<b>769</b>	<b>75,5%</b>	<b>3 787</b>	<b>74,9%</b>
<b>Autres professions et métiers réglementés</b>												
Métiers de la construction	19	9,3%	39	15,1%	47	16,2%	37	13,9%	45	18,0%	187	14,7%
Qualifications professionnelles réglementées	5	2,5%	8	3,1%	13	4,5%	11	4,1%	6	2,4%	43	3,4%
Enseignement	86	42,2%	114	44,2%	108	37,1%	86	32,2%	70	28,0%	464	36,5%
Fonctions du domaine de l'assurance et des valeurs mobilières	55	27,0%	59	22,9%	75	25,8%	85	31,8%	102	40,8%	376	29,6%
Autres métiers réglementés	39	19,1%	38	14,7%	48	16,5%	48	18,0%	27	10,8%	200	15,7%
<b>Total des autres professions et métiers réglementés</b>	<b>204</b>	<b>21,6%</b>	<b>258</b>	<b>23,8%</b>	<b>291</b>	<b>28,5%</b>	<b>267</b>	<b>26,9%</b>	<b>250</b>	<b>24,5%</b>	<b>1 270</b>	<b>25,1%</b>
<b>Total professions et métiers réglementés</b>	<b>944</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 082</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 020</b>	<b>100,0%</b>	<b>992</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 019</b>	<b>100,0%</b>	<b>5 057</b>	<b>100,0%</b>

1. Immigrants âgés de 15 ans et plus comptant se joindre à la population active. Les données ne réfèrent pas nécessairement aux candidats sélectionnés mais aux personnes qui ont exprimé l'intention d'occuper un emploi au Québec; tous ces candidats ne feront pas forcément une demande d'autorisation d'exercice auprès d'un organisme de réglementation.

2. Les professions projetées indiquées sur le formulaire (fédéral) de confirmation de résidence permanente (fichier des admissions) des immigrants sont codées en fonction de la CNP (Classification nationale des professions) qui couvre l'ensemble des emplois existants au Canada. Or, il n'y a pas d'adéquation précise entre les professions régies par un ordre professionnel et les professions décrites par la CNP. À certaines professions régies correspondent plusieurs codes CNP (ingénieurs par exemple), tandis que d'autres professions régies se retrouvent associées à plusieurs autres professions au sein d'un même code CNP. Conséquemment, la liste et les données ne peuvent donc être qu'approximatives.

\* Données préliminaires pour 2011

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

### **3 - Étudiants étrangers admis au Québec de 2007 à 2011 et effectif au 1<sup>er</sup> décembre de 2007 à 2011, dont le pays de dernière résidence est la France**

(Tableaux 5 et 6)

- ✓ Le volume d'étudiants étrangers admis au Québec comme résidents temporaires, en provenance de la France, s'élève à 4 207 personnes en 2011. Ce volume était de 4 658 en 2010, soit le volume le plus élevé observé pour la période de 2007 à 2011. Ces étudiants sont très scolarisés. En effet, en 2011, 85,6 % poursuivaient des études universitaires. Ce pourcentage demeure relativement stable pour chacune des cinq années analysées.
- ✓ Au 1<sup>er</sup> décembre 2011, 8 745 étudiants dont le pays de dernière résidence est la France avaient un permis de résidence temporaire valide. Cet effectif d'étudiants est le plus élevé des cinq années analysées, sachant que l'effectif le plus bas était de 7 207 personnes au 1<sup>er</sup> décembre 2007.

### **4 - Travailleurs temporaires admis au Québec de 2007 à 2011 et effectif au 1<sup>er</sup> décembre de 2007 à 2011, dont le pays de dernière résidence est la France**

(Tableaux 5 et 6)

- ✓ Le volume de travailleurs temporaires admis au Québec en 2011, dont le pays de dernière résidence est la France, s'élève à 12 363 personnes. Ce volume est inférieur au sommet observé pour cette période, soit 13 023 atteint en 2010.
- ✓ De ces 12 363 travailleurs temporaires admis au Québec en 2011, 9,9 % ont exprimé l'intention d'occuper un emploi dans une profession ou un métier réglementé. Ce ratio est relativement stable pour chacune des cinq années analysées, passant de 8,1 % (son plus bas niveau) en 2009 et 2010 à 9,9 % (son plus haut niveau) en 2011.
- ✓ Pour les travailleurs temporaires admis au Québec en 2011 qui ont exprimé l'intention d'occuper un emploi dans une profession ou un métier réglementé, le principal secteur d'activité des professions régies par un ordre professionnel est celui du génie, de l'aménagement et des sciences (64,2 %), suivi du secteur de la santé et des relations humaines (27,3 %) et, en dernier, de celui du droit, de l'administration et des affaires (8,5 %). Dans les métiers réglementés, l'enseignement vient en tête de liste (74,7 %), suivi, par ordre d'importance, du domaine de l'assurance et des valeurs mobilières (10,9 %), des métiers de la construction (8,1 %) et des qualifications professionnelles réglementées (3,9 %). Les autres métiers réglementés représentent 2,5 %. Ces ratios demeurent relativement stables pour chacune des cinq années analysées, à l'exception du secteur du génie, de l'aménagement et des sciences et des métiers de la construction qui ont enregistré des fluctuations plus importantes, le premier à la hausse et le second à la baisse.
- ✓ Plus de neuf travailleurs temporaires sur dix obtiennent annuellement leur permis de travail sans avis relatif au marché du travail. Ces cas de dispense s'expliquent principalement par le nombre très élevé de permis du programme « Emploi réciproque – Expérience internationale Canada » anciennement appelé « Programme vacances-travail » pour les jeunes.
- ✓ Au 1<sup>er</sup> décembre 2011, 14 192 travailleurs temporaires dont le pays de dernière résidence est la France avaient un permis de résidence temporaire valide. De ces travailleurs, 1 384 (9,8 %) ont exprimé l'intention d'occuper un emploi au Québec dans une profession ou un métier réglementé.

- ✓ Pour les travailleurs temporaires, dont le pays de dernière résidence est la France, qui étaient présents au Québec le 1<sup>er</sup> décembre 2011 et qui ont exprimé l'intention d'occuper un emploi dans une profession ou un métier réglementé, le principal secteur d'activité des professions régies par un ordre professionnel est celui du génie, de l'aménagement et des sciences (62,3 %), suivi du secteur de la santé et des relations humaines (30,7 %) et, en dernier, de celui du droit, de l'administration et des affaires (7,0 %). Dans les métiers réglementés, l'enseignement vient en tête de liste (56,0 %), suivi, par ordre d'importance, du domaine de l'assurance et des valeurs mobilières (17,1 %), des métiers de la construction (7,9 %) et des qualifications professionnelles réglementées (2,2 %). Les autres métiers réglementés représentent 16,8 %. Comparativement aux années précédentes, on observe une hausse du nombre de ces travailleurs temporaires dans le secteur du génie, de l'aménagement et des sciences ainsi que dans les autres métiers réglementés, alors que des baisses sont à noter dans le secteur de la santé et des relations humaines ainsi que dans l'enseignement.

**Tableau 5 – Portrait des immigrants temporaires du Québec ayant la France comme pays de dernière résidence**

Entrées <sup>1</sup>	2007		2008		2009		2010		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Étudiants étrangers</b>										
Niveau d'études										
Études secondaires ou moins	134	3,3	132	3,5	170	3,8	159	3,4	126	3,0
École de métiers	107	2,7	80	2,1	100	2,3	97	2,1	46	1,1
Études postsecondaires non universitaires	303	7,5	410	10,8	438	9,9	437	9,4	320	7,6
Études universitaires	3 424	85,0	3 102	81,5	3 637	81,9	3 870	83,1	3 600	85,6
Autres	61	1,5	84	2,2	98	2,2	95	2,0	115	2,7
Total	4 029	100,0	3 808	100,0	4 443	100,0	4 658	100,0	4 207	100,0
<b>Travailleurs temporaires</b>										
Niveau de compétence										
Gestion	243	3,0	297	3,2	306	2,6	346	2,7	405	3,3
Professionnel	1 054	12,9	1 097	11,9	1 167	10,0	1 210	9,3	1 357	11,0
Technicien et paraprofessionnel	756	9,2	833	9,1	935	8,1	1 109	8,5	1 251	10,1
Intermédiaire	337	4,1	435	4,7	474	4,1	567	4,4	542	4,4
Élémentaire et manœuvre	90	1,1	69	0,8	63	0,5	83	0,6	53	0,4
Autres	5 713	69,7	6 469	70,3	8 669	74,6	9 708	74,5	8 755	70,8
Total	8 193	100,0	9 200	100,0	11 614	100,0	13 023	100,0	12 363	100,0
Avis relatif au marché du travail										
Validation de l'offre d'emploi	625	7,6	844	9,2	808	7,0	879	6,7	894	7,2
Cas de dispense	7 568	92,4	8 356	90,8	10 806	93,0	12 144	93,3	11 469	92,8
Total	8 193	100,0	9 200	100,0	11 614	100,0	13 023	100,0	12 363	100,0

Effectif <sup>2</sup> au 1 <sup>er</sup> décembre	2007		2008		2009		2010		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Étudiants étrangers</b>										
Niveau d'études										
Études secondaires ou moins	185	2,6	181	2,5	234	2,9	246	2,8	236	2,7
École de métiers	248	3,4	227	3,1	232	2,9	214	2,4	155	1,8
Études postsecondaires non universitaires	709	9,8	840	11,4	824	10,2	814	9,3	761	8,7
Études universitaires	5 980	83,0	6 005	81,7	6 689	82,7	7 352	84,1	7 449	85,2
Autres	85	1,2	96	1,3	113	1,4	117	1,3	144	1,6
Total	7 207	100,0	7 349	100,0	8 092	100,0	8 743	100,0	8 745	100,0
<b>Travailleurs temporaires</b>										
Niveau de compétence										
Gestion	479	6,6	533	6,4	618	5,6	670	5,0	698	4,9
Professionnel	1 554	21,4	1 581	18,8	1 689	15,4	1 824	13,6	2 100	14,8
Technicien et paraprofessionnel	828	11,4	1 008	12,0	1 258	11,5	1 498	11,2	1 695	11,9
Intermédiaire	312	4,3	405	4,8	519	4,7	677	5,1	742	5,2
Élémentaire et manœuvre	45	0,6	43	0,5	60	0,5	75	0,6	67	0,5
Autres	4 052	55,7	4 818	57,4	6 804	62,1	8 660	64,6	8 890	62,6
Total	7 270	100,0	8 388	100,0	10 948	100,0	13 404	100,0	14 192	100,0
Avis relatif au marché du travail										
Validation de l'offre d'emploi	1 046	14,4	1 318	15,7	1 487	13,6	1 654	12,3	1 697	12,0
Cas de dispense	6 224	85,6	7 070	84,3	9 461	86,4	11 750	87,7	12 495	88,0
Total	7 270	100,0	8 388	100,0	10 948	100,0	13 404	100,0	14 192	100,0

<sup>1</sup> Somme des entrées (ou admissions temporaires) au Québec de résidents temporaires

<sup>2</sup> Les statistiques sur l'effectif indiquent le nombre de résidents temporaires titulaires au 1er décembre d'un document valide

Données préliminaires pour 2011

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, Banque de données Faits et chiffres.

Compilation : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles,  
Direction de la recherche et de l'analyse prospective.



**Tableau 6 – Entrées et effectif, au 1<sup>er</sup> décembre, de travailleurs temporaires ayant la France comme pays de dernière résidence, selon les professions et métiers réglementés projetés**

Entrées <sup>1</sup>	2007		2008		2009		2010		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Secteur santé et relations humaines	135	25,3	165	26,6	169	26,8	169	26,8	237	27,3
Secteur génie, aménagement et sciences	318	59,7	373	60,1	397	62,9	397	62,9	558	64,2
Secteur droit, administration et affaires	80	15,0	83	13,4	65	10,3	65	10,3	74	8,5
<b>Total des professions régies par un ordre professionnel</b>	<b>533</b>	<b>67,6</b>	<b>621</b>	<b>69,3</b>	<b>631</b>	<b>67,3</b>	<b>631</b>	<b>67,3</b>	<b>869</b>	<b>70,8</b>
Métiers de la construction	37	14,5	32	11,6	43	14,0	43	14,0	29	8,1
Qualifications professionnelles réglementées	3	1,2	4	1,5	4	1,3	4	1,3	14	3,9
Enseignement	185	72,3	202	73,5	227	73,9	227	73,9	268	74,7
Fonctions du domaine de l'assurance et des valeurs mobilières	27	10,5	33	12,0	27	8,8	27	8,8	39	10,9
Autres métiers réglementés	4	1,6	4	1,5	6	2,0	6	2,0	9	2,5
<b>Total des autres professions et métiers réglementés</b>	<b>256</b>	<b>32,4</b>	<b>275</b>	<b>30,7</b>	<b>307</b>	<b>32,7</b>	<b>307</b>	<b>32,7</b>	<b>359</b>	<b>29,2</b>
<b>Total des professions et métiers réglementés</b>	<b>789</b>	<b>100,0</b>	<b>896</b>	<b>100,0</b>	<b>938</b>	<b>100,0</b>	<b>938</b>	<b>100,0</b>	<b>1 228</b>	<b>100,0</b>
<b>Total des travailleurs temporaires dont le pays de dernière résidence est la France</b>	<b>8 193</b>		<b>9 200</b>		<b>11 614</b>		<b>11 614</b>		<b>12 363</b>	
<b>Ratio</b>	<b>9,6</b>		<b>9,7</b>		<b>8,1</b>		<b>8,1</b>		<b>9,9</b>	

Effectif <sup>2</sup> au 1 <sup>er</sup> décembre	2007		2008		2009		2010		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Secteur santé et relations humaines	214	36,4	233	35,7	226	31,3	264	31,7	328	30,7
Secteur génie, aménagement et sciences	308	52,4	338	51,8	417	57,8	503	60,4	665	62,3
Secteur droit, administration et affaires	66	11,2	82	12,6	78	10,8	66	7,9	75	7,0
<b>Total des professions régies par un ordre professionnel</b>	<b>588</b>	<b>73,0</b>	<b>653</b>	<b>74,9</b>	<b>721</b>	<b>74,6</b>	<b>833</b>	<b>74,2</b>	<b>1 068</b>	<b>77,2</b>
Métiers de la construction	18	8,3	23	10,5	33	13,4	37	12,8	25	7,9
Qualifications professionnelles réglementées	3	1,4	2	0,9	1	0,4	4	1,4	7	2,2
Enseignement	147	67,7	142	64,8	149	60,6	166	57,2	177	56,0
Fonctions du domaine de l'assurance et des valeurs mobilières	35	16,1	40	18,3	35	14,2	47	16,2	54	17,1
Autres métiers réglementés	14	6,5	12	5,5	28	11,4	36	12,4	53	16,8
<b>Total des autres professions et métiers réglementés</b>	<b>217</b>	<b>27,0</b>	<b>219</b>	<b>25,1</b>	<b>246</b>	<b>25,4</b>	<b>290</b>	<b>25,8</b>	<b>316</b>	<b>22,8</b>
<b>Total des professions et métiers réglementés</b>	<b>805</b>	<b>100,0</b>	<b>872</b>	<b>100,0</b>	<b>967</b>	<b>100,0</b>	<b>1 123</b>	<b>100,0</b>	<b>1 384</b>	<b>100,0</b>
<b>Total des travailleurs temporaires dont le pays de dernière résidence est la France</b>	<b>7 270</b>		<b>8 388</b>		<b>10 948</b>		<b>13 404</b>		<b>14 192</b>	
<b>Ratio</b>	<b>11,1</b>		<b>10,4</b>		<b>8,8</b>		<b>8,4</b>		<b>9,8</b>	

<sup>1</sup> Somme des entrées (ou admissions temporaires) au Québec de résidents temporaires

<sup>2</sup> Les statistiques sur l'effectif indiquent le nombre de résidents temporaires titulaires au 1<sup>er</sup> décembre d'un document valide  
Données préliminaires pour 2011

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, Banque de données Faits et chiffres.

Compilation : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles,  
Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

# Glossaire

## Catégorie d'immigration

Les immigrants sont répartis entre quatre grandes catégories : l'immigration économique (les immigrants économiques), le regroupement familial, les réfugiés et les personnes en situation semblable, et les autres immigrants. Le dénombrement selon la catégorie inclut le requérant principal, le conjoint et les personnes à sa charge qui l'accompagnent.

## Immigrant admis au Québec

Ressortissant étranger qui a obtenu le statut de résident permanent et qui se destinait au Québec au moment où il a immigré. Les données sur les immigrants admis incluent les immigrants qui, à la suite de leur admission, sont repartis vers d'autres provinces ou sont décédés, et excluent les ressortissants ayant obtenu leur statut de résident permanent ailleurs au Canada, mais qui se sont installés au Québec par la suite.

## Immigration économique

Catégorie d'immigration qui regroupe les immigrants qui ont été sélectionnés par le Québec en raison de leurs caractéristiques socioprofessionnelles, de leurs compétences et de leur capacité à contribuer à l'économie. Les immigrants doivent se destiner à une activité économique : selon le cas, occuper un emploi, gérer une entreprise ou investir.

## Nouveau travailleur

Immigrant qui a l'intention de se joindre à la population active, mais qui n'a précisé aucune profession sur sa demande de résidence permanente.

## Regroupement familial

Catégorie d'immigration qui regroupe les Immigrants parrainés par un proche parent. Un résident du Québec peut parrainer son époux, son conjoint de fait ou son partenaire conjugal, son enfant à charge, son enfant à adopter, son ascendant (père, mère, grand-père, grand-mère) ou un enfant âgé de moins de 18 ans orphelin de père et de mère, non marié ni conjoint de fait, qui est son frère, sa sœur, son neveu, sa nièce, son petit-fils ou sa petite-fille.

## Résident permanent

Le résident permanent est une personne qui :

- a obtenu des autorités fédérales le droit de s'établir de façon permanente sur le territoire canadien;
- n'a pas acquis la citoyenneté canadienne par naturalisation;
- n'a pas perdu sa résidence permanente.

## Résident temporaire

Un résident temporaire est un ressortissant étranger qui est autorisé à être présent sur le territoire pour une période limitée et qui quittera le territoire à l'expiration de son statut, à moins que ce statut soit prolongé ou qu'il acquière un autre statut. Il peut s'agir :

- d'un travailleur temporaire, c'est-à-dire une personne dont le but principal du séjour est de travailler pour un employeur déterminé et qui est autorisée à le faire;

Note : Certaines personnes peuvent détenir un permis de travail sans avoir le statut de travailleur temporaire et certaines personnes sont autorisées à travailler sans permis.

- d'un étudiant étranger, c'est-à-dire une personne dont le but principal du séjour est d'étudier et qui est autorisée à le faire;

Note : Certaines personnes peuvent détenir un permis d'études sans avoir le statut d'étudiant étranger et certaines personnes sont autorisées à étudier sans permis.

- d'un visiteur (touriste), c'est-à-dire une personne qui, à titre temporaire, se trouve légalement au Canada ou cherche à y entrer. Sauf exception, le statut de visiteur (touriste) ne confère pas le droit de travailler ou d'étudier au Canada;
- d'un titulaire de permis de séjour temporaire (anciennement appelé permis ministériel), c'est-à-dire d'une personne qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la loi et du règlement fédéral mais qui est autorisée à entrer et séjourner sur le territoire.

### **Travailleur qualifié**

Immigrant de la catégorie de l'immigration économique. Les travailleurs qualifiés sont sélectionnés par le Québec et y viennent avec l'intention d'occuper un emploi. Les facteurs de sélection des travailleurs qualifiés sont notamment : la formation, l'expérience professionnelle, l'âge, la connaissance du français et de l'anglais, les séjours au Québec et les liens familiaux avec des résidents du Québec, les caractéristiques du conjoint qui accompagne, les enfants à charge, la capacité d'autonomie financière et l'adaptabilité.